

Edition du
"REVEIL DU NORD"
 186 bis, rue de Paris, LILLE
 Bureaux à PARIS,
 43, boul. Haussmann (9^e)

Le Réveil

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAU
ROUBAIX Téléphone 5-51
 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING Téléphone 5-55
 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Les petits pois de Fort-Mardick

« Voté donc Juin qui vient nous rendre
 « Légers et coquets à la fois,
 « Les jolis écrins de vert tendre,
 « Qui renferment les petits pois, »
 (Ozanne, vieux cuisinier-poète)

À l'approche de la ducasse de Dunkerque, qui se célèbre traditionnellement le dimanche le plus près du 25 juin, on entend chaque matin dans la Ville et la Lanterne, aux premières heures du jour, un cri redoublé bien connu et marquant sa date gastronomique : Des pois, des pois !

Ces cris, ce sont des femmes de Fort-Mardick, robustes paysannes, la lourde botte au dos et en costume de leur tour, qui les poussent d'une voix stridente pour appeler les ménagères et leur vendre les produits de leur culture spéciale, les fameux petits pois tant et si justement réputés.

Certes, la culture des petits pois ne constitue pas un monopole propre à Fort-Mardick, mais elle s'y pratique d'une façon si particulièrement heureuse que ses produits ont acquis depuis un temps immémorial, dans toute la région qui en cultive pourtant, une réputation telle que tous les gourmets sont prêts à l'affirmer hautement.

Pourquoi cette suprématie de finesse, de goût, de tendreté et de frais arôme printanier, si plaisants à cette culture mardickoise, tandis que celle des petits pois est aujourd'hui partout pratiquée dans toutes les régions agricoles ? C'est encore ici une raison inconnue, mais le fait est de toute évidence.

Une semblable différence, à l'endroit des mérites gourmets de ce légume, ne se manifeste-t-elle pas à Paris, où l'Algérie et le Midi en envoient des millions de kilos, mais où ceux-ci ne rivalisent pas, au dire des gourmets, avec ceux qui poussent autour de la capitale et qu'on nomme petits pois de Clamart ?

Bref, qu'ils soient de culture distinguée, de culture noble, ai-je envie d'écrire, ou de culture courante, les pois qui sont aujourd'hui d'un usage général ont, comme bien des choses, leur histoire : Une vieille « Historiographie de la Table » nous apprend que le règne de Louis XIV semble être l'époque où les petits pois furent connus en France, et elle ajoute, pour notre édification, que les auteurs du temps tonnent de toute leur force contre cette nouvelle vicieuse qui faisait dépenser cinquante sous pour acheter un litron de pois verts.

C'était du reste alors, disent d'autres auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles, à l'apparition des pois en cosses sur le marché parisien une véritable émotion. Mme de Maintenon, dans une lettre du 10 mai 1696, écrivait : « Le chapitre des pois dure toujours ; l'impudence d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé, et la joie d'en manger encore, sont les trois points que nos Princes traitent depuis quatre jours. »

C'était une rareté en effet que manger des pois en mai (1), mais que diraient nos matrones de maison de nos jours d'avoir à inscrire à leur livre de dépenses, 150 francs pour un litre de pois ?

Enfin, pour en finir sur le point historique, le *Cuisinier français* de 1714 indique « qu'on peut compter trente espèces de ce légume, ceux de Narly, d'Angleterre et de Hollande qui sont les plus distingués, et le pois Michaux, très recherché, tenant son nom de celui qui, le premier, le cultiva. »

Pour en revenir au chapitre petits pois de Fort-Mardick qui viennent de faire leur apparition à la fêle de Dunkerque, j'ai eu la curiosité d'aller en cette demeure commune de notre périphérie qui les produit et ce fut une excursion pleine de charme et d'enseignements.

Lorsqu'on suit la route de Dunkerque qui y mène, après avoir marché quelques kilomètres, le panorama de son agglomération est du plus riant aspect. A l'horizon d'une plaine de verdure apparaît comme un semis innombrable de petits pignons d'une blancheur éblouissante qui contraste gaiement, sous le soleil, avec le rouge des trèfles qui les couvrent. L'impression est des plus séduisantes et semble disposer le touriste en faveur de ceux qui habitent ce coin coquet de la vieille Flandre. On pense qu'ils doivent y vivre heureux.

Cette impression, quand on quitte la grande route nationale de Gravelines pour entrer, à droite, dans Fort-Mardick, ne fait que s'enfermer sous le charme d'un pittoresque imprévu que nous offre aucune autre commune rurale, et force l'idée à penser qu'une puissance créatrice a dû présider à la formation de cet Eden charmer.

Là, une rue proprement dite n'existe pas, et pour parcourir la commune, il faut emprunter des sentiers de largeurs diverses tracés en labyrinthe, soigneusement entretenus et clôturés de chaque côté de haies vives et régulièrement taillées en hauteur uniforme et en alignements qui rappellent les fondations du château de Versailles. Elles s'étendent ainsi sur toute l'étendue de la commune, lui donnant un air d'uniformité très particulière.

Au-delà de ces haies qui bordent les sentiers, s'étendent de vastes parcelles de terrain, séparées elles-mêmes par de semblables haies et dans lesquelles s'élèvent en tel ou tel endroit, comme semées sans autre souci que de tourner le dos au Nord, des maisons nettes d'allure très simple et d'une exquise propreté au milieu d'une luxuriante culture essentiellement potagère, qui affirme les soins et la science dont elle est l'objet, et dont la plus grande partie est consacrée à la production des petits pois.

Une telle excursion à Fort-Mardick m'a paru d'un bien grand intérêt et, sans une vague intuition de ce qui m'attendait sur l'île

« La Cuisinière bourgeoise de 1756. Imprimeur : Les pois verts se mangent pendant trois mois, qui sont juin, juillet et août. »

Le mariage secret de Joséphine Baker

(H. MANUEL)



On apprend aujourd'hui que le 3 juin, jour anniversaire de ses 21 ans, Joséphine Baker, la Reine du « Charleston » et du « Black-Bottom » s'est mariée secrètement et est devenue par le fait de ce mariage, la Comtesse Pepite di Albertini.

Les débris d'avion retrouvés au large de Rio-de-Janeiro proviendraient de l'appareil de Saint-Roman

A propos de la dépêche de Rio de Janeiro annonçant la découverte, par des pêcheurs, notamment une aile et les roues d'un train d'atterrissage, un rédacteur d'un journal parisien a interrogé le lieutenant de vaisseau Le Brix, actuellement à Paris, sous la surveillance duquel fut effectué à Casablanca le changement du train d'atterrissage de l'avion du lieutenant de vaisseau Mouneyre et de Saint-Roman.

Le lieutenant Le Brix a confirmé que le matériel de la Marine avait été seul utilisé dans ce changement.

D'autre part, le même rédacteur a interrogé hier matin la maison qui avait construit l'avion. Voici ce qui lui a été répondu :

« L'inscription 5 Aéro 800, 600 qu'il faut vraisemblablement rectifier : 5 Aéro 800 — 460 est celle qui est apposée sur les pneus que nous fournissons à la Marine pour les Gollath.

D'autre part, les chiffres 12 x 36 semblent bien être ceux de la date de sortie d'usine, mais c'est 12 x 26 qu'il faut lire, décembre 1926, ce qui ajoute encore à la vraisemblance. Nous attendons des détails sur les autres indices.

L'examen de l'aile, en effet, nous donnerait une précision définitive. Elle porte le matricule de l'appareil F. Aden.

D'autres indications se trouvent sur l'appareil à l'avant du fuselage : les lettres P. A. L. (Paris Amélie Latine), nom de baptême de l'avion. Sur le côté du fuselage est inscrit le mot « Farman » et de nouveau le matricule S. F. Aden. Farman se lit également sur le gouvernail de direction.

Deux grands « F » sont peints sur le gouvernail de profondeur.

Dans l'attente de renseignements... La Direction générale de l'Aéronautique a reçu confirmation de la découverte de débris d'avion au large des côtes du Brésil, mais avant de pouvoir affirmer que ces débris appartiennent à l'appareil de Saint-Roman, à l'on dit, il est nécessaire que le centre d'aviation maritime de Casablanca, qui a procédé au montage du train d'atterrissage, fasse connaître si les inscriptions relevées sur les pneumatiques retrouvés, correspondent bien à celles qui portaient les pneumatiques qui ont été fournis pour cette transformation de l'appareil.

On sait, en effet, que c'est au Maroc que les malheureux aviateurs avaient résolu d'abandonner les flotteurs et de tenter le raid à bord du Gollath transformé en appareil terrestre. Ces renseignements ont été demandés immédiatement.

La leur mystérieuse qu'on croit émaner de Nungesser donnait le signal N

John C. Grabam, qui habite Belle-Island-Creek (Nouveau-Brunswick) a envoyé au Parlement de la province un rapport selon lequel la leur aperçue il y a huit jours dans la région du lac Saint-Jean, représentait la lettre N, selon le code de signaux international. Cette leur était jaune, écrit-il, et elle a duré deux minutes.

Des avions font des recherches dans la région, mais jusqu'ici vainement.

Londres-New-York par un aviateur anglais

Le « Morning Post » annonce que le capitaine aviateur Courtney tentera, dans trois semaines environ, la traversée de l'Atlantique, de l'Angleterre en Amérique, par l'Irlande et Terre-Neuve.

Munich-New-York par un pilote allemand

Un nouvel aviateur allemand, le Munichois Udet annonce qu'il se propose de tenter le raid Munich-New-York.

toire de cette plaisante commune du littoral flamand, le me serait demandé comment elle s'était ainsi fondée et développée. Aussi ai-je voulu, depuis l'avoir visitée, compléter mon éducation sur la curieuse particularité de Fort-Mardick, et le voici en un jour prochain aux lecteurs du « Réveil du Nord ».

Une vente sensationnelle au château d'Huby-Saint-Leu, près d'Hesdin

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

Des objets mobiliers anciens et modernes ainsi que des tableaux de valeur représentant plusieurs centaines de milliers de francs y ont été liquidés hier et avant-hier

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

HUBY-SAINT-LEU, 21 juin. — C'est une vente bien curieuse, sensationnelle même, que celle qui commença hier, se déroulant aujourd'hui et se poursuivra demain au château d'Huby-Saint-Leu, petite commune de 700 habitants, enjambée dans les verts ombrages à 1.500 mètres au plus de la gare d'Hesdin.

Ce n'est pas tous les jours en effet qu'on découvre dans une région tant d'objets d'art et de valeur au feu des enchères, tant de tableaux et de meubles d'un passé déjà lointain.

La propriété était à vendre, avec son mobilier, avec tout son contenu.

La première vente aux enchères, celle de la maison d'habitation et de ses dépendances eut lieu il y a environ un mois, sur la requête des propriétaires, et par l'intermédiaire de M. Jacques Raymond, notaire à Hesdin.

C'est un gros négociant d'Arras, M. Dreux, propriétaire d'un des plus importants commerces d'alimentation, à succursales de la région, qui se rendit acquéreur du château. L'enchère



La foule assistant à la vente devant le chateau d'Huby-Saint-Leu, près d'Hesdin.

Naturellement cette liquidation publique a attiré un nombre considérable d'antiquaires et d'amateurs de toutes conditions.

Des prix élevés ont été atteints, par des pièces artistiques vraiment curieuses. Il n'était sans intérêt de suivre les pittoresques péripéties d'un si rare événement.

Nous avons assisté à la vente d'aujourd'hui mardi. Voici ce que nous avons vu, ce que nous avons appris :

Un chateau et son contenu à vendre. Le chateau d'Huby-Saint-Leu, propriété des barons Pierre et Joseph du Châtel, nobles authentiques, dont les ancêtres habitaient la région depuis des siècles, se dressait au milieu d'un parc magnifique sur la route d'Hesdin à Aubin-Saint-Waast.

La propriété se compose d'une vaste maison d'habitation récemment restaurée de style moderne, d'un parc, de jardins potagers et d'agrément, de bosquets et de nombreuses et belles pâtures, le tout couvrant une superficie de 4 hectares 53 ares. Ces jours derniers, la superficie

motiva à un peu plus de 200.000 francs L. — Une salle pour une telle propriété ! disent les connaisseurs du pays.

Restaient les objets mobiliers à liquider : des tableaux de l'école française du XVIII^e siècle, des meubles anciens et modernes des armoires, faïences et porcelaines anciens et de valeur.

La vente était fixée aux lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 juin.

Malgré le mauvais temps, les amateurs se pressèrent, les objets se vendirent, et le dimanche ce fut un défilé ininterrompu d'amateurs parisiens, belges et de toute la région.

Du matin au soir, plus de 300 acheteurs franchirent la grille monumentale de la propriété. Tout faisait prévoir une vente sensationnelle. Elle le fut à l'exception.

La bataille des enchères. Lundi en effet plus de 800 amateurs antiquaires, locataires, revendeurs, riches négociants d'avant et d'après-guerre, ecclésiastiques, nobles authentiquement titrés et blasés, s'écrasèrent dès 2 heures, sur le terre-plein gravé, faisant face au chateau.

Il y avait vente de Paris, d'Arras, de Boulogne, d'Arras, de Dunkerque, de Lille, de partout, tous bien décidés à disputer leurs chances à coups de billets de banque, à emporter leur part de la curée.

Des le début, la bataille fut chaude. On peut en juger par les prix atteints.

Parmi les objets vendus les plus chers, on compte en effet, dans le compartiment des meubles anciens, une grande pendule d'applique genre Boulle qui fut 8.700 francs. On vendit aussi, une table Louis XVI, acajou et cuivre, 4.100 fr. ; une table à jeu, marqueterie de couleur à tablette, époque Louis XVI, 4.000 fr. ; un bahut à 2 corps avec cariatides style XVII^e siècle, 3.100 fr. ; un vitrail très mauvais état, marque Joseph Guarnier Feilz cremonais anno 1722, 2.000 fr.

Dans le rayon des tableaux, des prix intéressants furent également atteints.

Un tableau de l'école française, époque Henri II, peinture sur bois représentant le Festin des Mignons et leurs compagnes fit 4.400 fr. ; un portrait de femme tenant une rose à la main, Ecole française du XVIII^e siècle, 4.200 fr. ; une toile de l'école flamande du XVIII^e siècle, une marine avec personnages, 3.025 fr.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI
 Passable, ciel très nuageux, éclaircies, ondées éparses, vent d'Ouest, température en baisse minimum 10°.

Le Congrès National de l'Industrie du Gaz à Lille

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

La journée de Mardi souligna un grand effort de travail réalisateur

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

Malgré l'attrayant fête inaugurée de lundi, prolongée jusqu'au matin dans les salons de l'Hôtel Delannoy, les congressistes étaient nombreux, hier matin mardi, dans la grande salle de la Société Industrielle.

M. Baril, président de l'Association technique de l'Industrie du gaz en France, présidait l'assemblée générale, entouré de MM. Ellissen, Godinet, Bernard, Mouglin, secrétaire général du Congrès. Et ce fut une séance de travail actif, peut-être ardue pour les profanes, mais féconde en utiles enseignements.

De substantiels rapports, exposant le labour accompli pour l'amélioration des services publics du gaz et les progrès, rationnels du matériel, furent successivement approuvés sans soulever de discussion. Toutes les observations présentées avec le commun desir d'élaborer un but pratique d'intérêt général, portèrent sur des points de détail et des demandes d'explication particulière au sujet traité.

Il était trop long et peut-être fastidieux d'énumérer et d'analyser même sommairement, toutes ces communications techniques, qui occupèrent la séance du matin et celle de l'après-midi. Contentons-nous d'en indiquer la valeur scientifique et de marquer l'importance de réalisations profitables à la collectivité, qui inspire les travaux d'un Congrès, toujours orientés sur un terrain fécond en heureux résultats.

M. Mouglin, le jeune et actif secrétaire général du Congrès, a exposé le but et le règlement de l'Association technique de l'Industrie du gaz en France. Cette association, rouvrant aujourd'hui près de 900 membres, insuffle chaque année des concours et attribue des prix importants en espèces pour tous les travaux, études ou découvertes utiles à l'industrie du gaz.

Tous les ans, le Comité attribue un prix aux meilleures communications techniques présentées au Congrès de l'année précédente. Le Comité, après avoir entendu les avis des commissions permanentes, vote au scrutin secret, sur

Calésiens GENDRIN et NEMPOIN, le Roubaillais CARON, le vieux Catélen DELOFFRE, les Haut-montois GOUBERT et GUILLAIN accomplissent en effet d'excellentes performances, voire même des exploits. Au classement des touristes-routiers, Gendrïn et Nempoin figurent dans les dix premiers tandis que Goubert, Guillaïn et Deloffre sont eux aussi en bonne position. Nous sommes heureux de signaler la bonne tenue de nos régionaux et leur soumission bien sincèrement de continuer. Clamart, d'Altain, quoique bien placé, a abandonné ce matin au départ du Havre.

À l'heure de l'étape d'aujourd'hui, la bataille déchaînée depuis dimanche a continué et les 25 kilomètres de distance séparant le Havre de Caen ont été parcourus par des concurrents qui ont couvert cette troisième étape à une moyenne horaire de 50 kilomètres. Nous sommes loin de l'allure fiévreuse des années précédentes et la course d'équipes amène donc d'excellents résultats. Le craie seulement que les concurrents, à ce train rapide, ne se fatiguent par trop avant d'aborder les « juges de paix » et que leurs violents efforts journaliers ne les handicapent fortement au moment des routes de nos pyrénéens et alpestres. C'est la seule ombre au tableau, car au point de vue sportif jusqu'à ce jour on ne peut que se féliciter de la formule appliquée cette année.

Cette nouvelle fois, les étrangers ont pris le premier sur les Français et entrent les deux premiers « locaux » de l'étape, mais Francis PELISSIER reste en tête au classement général. Le duel Franco-Roubaillais continue et les deux de plus en plus serrés, entre les quatre représentants de l'équipe : F. Pelissier, P. Le Drogo, Guillaïn et Huot et les équipiers de J.-B. Louvet : Van Slambrouck, Martin et Desorte.

Aujourd'hui, les « Louvetaux » sont parvenus à reprendre deux minutes aux champions de Dilecta, qui devront se méfier, car la triplette belge semble tenir la mécanique forme celle année. Ce match Franco-Roubaillais se disputera sur ce parcours, à partir de Caen, à voir surgir un troisième larron avec l'équipe Aloyon dont les trois hommes : Franz, Dewolte et Verwecke ont bien décidés à monter les dents d'ici peu.

Les jours se suivent et ne ressemblent pas, pourtant on écrit : en trois jours, trois équipes différentes sont parvenues à enlever chacune une étape, après surtout entre le Havre et Rouen se classe première, à son tour ! Les chefs de file de Maisonnas doivent certainement aimer les trépas, car dès le départ ils partent à fond de train sur la route de Caen, mais ils sont de ce mets et ne ralentissent jamais leur allure si bien qu'ils arrivent en avance sur l'horloge prévue. La longue étape d'aujourd'hui fut cependant très dure. Les routes ne sont pas fameuses sur ce parcours, surtout entre le Havre et Rouen et se sont toujours signalées à l'attention par de crevaisons innombrables. Aujourd'hui il en a été de même et certains coureurs ont littéralement en panne, faute de pneus de rechange. En plus du mauvais état de la route, le chaleur fut très forte à partir de l'après-midi. C'est dans les premières heures de la matinée que se sont produits les incidents les plus marquants de l'étape.

De multiples crevaisons ont obligé l'équipe France à former deux groupes dont le second ne parvint pas à se restaurer au premier. La course était nettement dessinée dès après Rouen. La lutte fut très âpre entre les teams Pelissier-Le Drogo, Van Slambrouck-Martin et le premier groupe du team Franz.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

EN HAUT : M. Mouglin, secrétaire général du Congrès. — AU MILIEU : A gauche, M. Baril, président de l'Association technique de l'Industrie du Gaz en France. — A DROITE : M. Ellissen, président de l'Association technique de l'Industrie du Gaz en France. — EN BAS : A gauche, M. Couvreur, directeur de la C^e Continentale du Gaz ; A droite : M. Bernard, directeur des Usines à Gaz de Lille.

Les prix à attribuer. Ce vote est porté à la connaissance de tous les membres du Comité. Celui-ci, dans une séance ultérieure, fait, au scrutin secret et à la simple majorité, un choix définitif parmi les communications signalées par le vote provisoire.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI
 Passable, ciel très nuageux, éclaircies, ondées éparses, vent d'Ouest, température en baisse minimum 10°.

La Chambre a adopté les huit premiers articles du projet d'organisation générale de l'Armée

La séance de la Chambre, ouverte à 15 h. 10 est presque aussitôt suspendue, aucun membre du gouvernement ne se trouvant présent. Les communistes, déçus, applaudissent ironiquement. Ils croyaient que le gouvernement allait aviser la Chambre que M. Cachin, étant l'objet d'une condamnation, devenue exécutoire, était sous le coup d'une arrestation immédiate ; ils étaient venus pour protester contre cette communication.

L'organisation générale de l'armée

A 15 heures 30 la séance est reprise et l'ordre du jour appelle la discussion des articles du projet de loi sur l'organisation générale de l'armée. Le Président donne lecture de l'article premier.

M. Pierre RENAULDET propose un amendement tendant à ajouter après le mot « mobilisation » les mots : « Le Parlement ayant été consulté ».

Après intervention de MM. Painlevé et Sénaud, cet amendement est repoussé par 381 voix contre 160.

La mobilisation

Puis l'article premier est adopté. Il est ainsi conçu : « L'organisation militaire du pays a, pour objet essentiel, la sauvegarde de l'intégrité du territoire national. »

L'état de guerre peut exiger la mise en œuvre de toutes les forces vives du pays. Les mesures nécessaires sont prévues dès le temps de paix. Leur réalisation, au moment fixé par le Gouvernement, constitue la mobilisation. La loi sur l'organisation de la M^e n^e pour le temps de guerre, fixe les règles selon lesquelles s'exerce la mobilisation de la Nation dans le cas déterminé par le traité et par les décisions de la Société des Nations.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le XXI^{me} Tour de France cycliste

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

Nouveau succès des Belges qui enlèvent les deux premières places de la troisième étape : Le Havre-Caen ; mais Francis Pelissier reste premier du classement général ; Mahy, sur cycle Olga, se classe 1^{er} des Touristes-Routiers

(DE NOTRE ENVOYÉ SPECIAL)

Hier, malgré mon désir, je n'ai pu parler comme je le désirais des routiers connus dans notre sportive région du Nord : les VERVAECKE, REBBY, VAN DE CASTEELE, etc., et tout le bien que j'en pense de ces champions. Ils se comportent superbement et sont à la hauteur de toutes les situations. Mais ceux qui sont tout aussi admirables et dignes de tous les éloges, ce sont les vaillants petits gars de chez nous perdus dans la masse des touristes-routiers. Les Calésiens GENDRIN et NEMPOIN, le Roubaillais CARON, le vieux Catélen DELOFFRE, les Haut-montois GOUBERT et GUILLAIN accomplissent en effet d'excellentes performances, voire même des exploits. Au classement des touristes-routiers, Gendrïn et Nempoin figurent dans les dix premiers tandis que Goubert, Guillaïn et Deloffre sont eux aussi en bonne position. Nous sommes heureux de signaler la bonne tenue de nos régionaux et leur soumission bien sincèrement de continuer. Clamart, d'Altain, quoique bien placé, a abandonné ce matin au départ du Havre.

À l'heure de l'étape d'aujourd'hui, la bataille déchaînée depuis dimanche a continué et les 25 kilomètres de distance séparant le Havre de Caen ont été parcourus par des concurrents qui ont couvert cette troisième étape à une moyenne horaire de 50 kilomètres. Nous sommes loin de l'allure fiévreuse des années précédentes et la course d'équipes amène donc d'excellents résultats. Le craie seulement que les concurrents, à ce train rapide, ne se fatiguent par trop avant d'aborder les « juges de paix » et que leurs violents efforts journaliers ne les handicapent fortement au moment des routes de nos pyrénéens et alpestres. C'est la seule ombre au tableau, car au point de vue sportif jusqu'à ce jour on ne peut que se féliciter de la formule appliquée cette année.

Cette nouvelle fois, les étrangers ont pris le premier sur les Français et entrent les deux premiers « locaux » de l'étape, mais Francis PELISSIER reste en tête au classement général. Le duel Franco-Roubaillais continue et les deux de plus en plus serrés, entre les quatre représentants de l'équipe : F. Pelissier, P. Le Drogo, Guillaïn et Huot et les équipiers de J.-B. Louvet : Van Slambrouck, Martin et Desorte.

Aujourd'hui, les « Louvetaux » sont parvenus à reprendre deux minutes aux champions de Dilecta, qui devront se méfier, car la triplette belge semble tenir la mécanique forme celle année. Ce match Franco-Roubaillais se disputera sur ce parcours, à partir de Caen, à voir surgir un troisième larron avec l'équipe Aloyon dont les trois hommes : Franz, Dewolte et Verwecke ont bien décidés à monter les dents d'ici peu.

Les jours se suivent et ne ressemblent pas, pourtant on écrit : en trois jours, trois équipes différentes sont parvenues à enlever chacune une étape, après surtout entre le Havre et Rouen se classe première, à son tour ! Les chefs de file de Maisonnas doivent certainement aimer les trépas, car dès le départ ils partent à fond de train sur la route de Caen, mais ils sont de ce mets et ne ralentissent jamais leur allure si bien qu'ils arrivent en avance sur l'horloge prévue. La longue étape d'aujourd'hui fut cependant très dure. Les routes ne sont pas fameuses sur ce parcours, surtout entre le Havre et Rouen et se sont toujours signalées à l'attention par de crevaisons innombrables. Aujourd'hui il en a été de même et certains coureurs ont littéralement en panne, faute de pneus de rechange. En plus du mauvais état de la route, le chaleur fut très forte à partir de l'après-midi. C'est dans les premières heures de la matinée que se sont produits les incidents les plus marquants de l'étape.

De multiples crevaisons ont obligé l'équipe France à former deux groupes dont le second ne parvint pas à se restaurer au premier. La course était nettement dessinée dès après Rouen. La lutte fut très âpre entre les teams Pelissier-Le Drogo, Van Slambrouck-Martin et le premier groupe du team Franz.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

EN HAUT : M. Mouglin, secrétaire général du Congrès. — AU MILIEU : A gauche, M. Baril, président de l'Association technique de l'Industrie du Gaz en France. — A DROITE : M. Ellissen, président de l'Association technique de l'Industrie du Gaz en France. — EN BAS : A gauche, M. Couvreur, directeur de la C^e Continentale du Gaz ; A droite : M. Bernard, directeur des Usines à Gaz de Lille.

Les prix à attribuer. Ce vote est porté à la connaissance de tous les membres du Comité. Celui-ci, dans une séance ultérieure, fait, au scrutin secret et à la simple majorité, un choix définitif parmi les communications signalées par le vote provisoire.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI
 Passable, ciel très nuageux, éclaircies, ondées éparses, vent d'Ouest, température en baisse minimum 10°.

LA CHUTE D'UN AVION BELGE à St-Amand

La chute d'un avion belge à St-Amand, piloté par un officier qui, heureusement, s'en tira sans blessure. Quant à l'appareil, il fut quelque peu endommagé. Notre photographie le montre après l'accident.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA CHAMBRE A ADOPTÉ LES HUIT PREMIERS ARTICLES DU PROJET D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE

LA MOBILISATION

LA CHAMBRE A ADOPTÉ LES HUIT PREMIERS ARTICLES DU PROJET D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE

LA MOBILISATION

LA CHAMBRE A ADOPTÉ LES HUIT PREMIERS ARTICLES DU PROJET D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE

LA MOBILISATION

LA CHAMBRE A ADOPTÉ LES HUIT PREMIERS ARTICLES DU PROJET D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE

LA MOBILISATION

LA CHAMBRE A ADOPTÉ LES HUIT PREMIERS ARTICLES DU PROJET D'ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ARMÉE